

## Chapitre 12

Modifications et compléments

Documents divers

Edition 2001

Table des matières

<b>1 PRINCIPAUX CHANGEMENTS</b>	<b>3</b>
1.1 Note explicative traitant de la comptabilité (chapitre 1)	3
1.2 Cadre comptable (chapitres 3 à 5)	3
1.3 Instructions pour la codification comptable (chapitre 7)	3
1.4 Technique comptable (exemples, chapitre 11)	3
<b>2 LISTE DETAILLEE DES CHANGEMENTS</b>	<b>4</b>
2.1 Chapitre 1: Note explicative traitant de la comptabilité	4
2.2 Chapitre 2: Loi et ordonnance sur les communes, brochure d'information NMC	4
2.3 Chapitre 3: Cadre comptable, classification par tâches du compte de fonctionnement et du compte des investissements	4
2.4 Chapitre 4: Cadre comptable, classification par natures du compte de fonctionnement et du compte des investissements	5
2.5 Chapitre 5: Cadre comptable, bilan	6
2.6 Chapitre 6: Consolidation	7
2.7 Chapitre 7: Instructions pour la codification comptable	7
2.8 Chapitre 8: Mots-clés	14
2.9 Chapitre 9: Modèle de compte selon le type de collectivité (communes bourgeoises et paroisses)	15
2.10 Chapitre 10: Modèle de compte pour une commune municipale	15
2.11 Chapitre 11: Exemples de comptabilisation	15
2.12 Chapitre 12: Liste des modifications et des compléments, documents divers	17



# 1. Principaux changements

Les principaux changements par rapport à l'ancien classeur NMC sont indiqués ci-après, chapitre par chapitre.

## 1.1 Note explicative traitant de la comptabilité (chapitre 1)

- Directives concernant la classification par tâches, la classification par natures et le bilan.
- Directives concernant le financement spécial destiné au maintien de la valeur des immeubles du patrimoine financier, assorties d'une disposition transitoire.

## 1.2 Cadre comptable (chapitres 3 à 5)

- Nouvelles désignations dans certains cas (cf. 2<sup>e</sup> partie: liste détaillée des changements)
- Paroisses: les comptes 391 à 399 sont désormais libres pour d'autres tâches.
- Taxes immobilières: nouvelle tâche 902.
- Parts à des contributions sans affectation, charges: nouveau groupe de comptes 34, nouveau compte 341 "canton".
- Subventions redistribuées, charges: nouveau compte 371 "canton".
- Impôts, revenus: nouveau compte 401 "impôts sur le bénéfice et sur le capital".
- Subventions redistribuées, revenus: nouveaux comptes 473 "établissements communaux", 474 "entreprises semi-publiques", 475 "institutions privées", 476 "personnes physiques".
- Subventions redistribuées, dépenses: nouveau compte 571 "canton".
- Subventions redistribuées, recettes: nouveaux comptes 672 "communes", 673 "établissements communaux", 674 "entreprises semi-publiques", 675 "institutions privées", 676 "personnes physiques".
- Dettes à court terme, passif: nouveau compte 2012 "entreprises publiques indépendantes".

## 1.3 Instructions pour la codification comptable (chapitre 7)

- La liste détaillée indique quels sont les mots-clés qui ont été déplacés d'une tâche ou d'une nature à une autre.
- Dans la plupart des cas, les changements ont consisté uniquement en une adjonction ou en une reformulation des mots-clés.

## 1.4 Technique comptable (exemples, chapitre 11)

- Dépréciations du patrimoine financier (pages 11/14, 11/15): dans la mesure du possible, la comptabilisation a lieu directement sous la tâche concernée (cf. également le chapitre 7 "instructions pour la codification comptable", tâche 990 et nature 330).
- Report d'immeubles du patrimoine administratif au patrimoine financier et inversement (page 11/21 - page 11/23): le report est comptabilisé à l'intérieur du compte des investissements.
- Financement spécial "contributions de remplacement pour abris" (page 11/31): les prélèvements sont comptabilisés directement sous la tâche concernée (160). Les revenus des prélèvements sont utilisés pour des dépréciations complémentaires. Le prélèvement sur le financement spécial n'a aucune influence sur les dépréciations harmonisées l'année au cours de laquelle il intervient (mais il en a une les années suivantes en raison de la diminution de la valeur comptable qui résulte des dépréciations complémentaires effectuées précédemment).
- Impôts communaux, comptabilisation (page 11/36): nouveau plan comptable (changements apportés aux tâches et aux natures en application de la nouvelle loi sur les impôts, et notamment séparation entre les personnes physiques et les personnes morales). Seule une possibilité est encore admise.
- Indicateurs financiers (page 11/40): nouvelles formules de calcul de l'autofinancement, des revenus et de la charge financière.

## 2. Liste détaillée des changements

Les changements par rapport à l'ancien classeur NMC sont indiqués ci-après de manière détaillée, chapitre par chapitre.

### 2.1 Chapitre 1: Note explicative traitant de la comptabilité

Ce chapitre, qui énonce des directives et des informations importantes, est nouveau. L'ancien classeur NMC contenait la loi et l'ordonnance sur les communes au chapitre 1.

### 2.2 Chapitre 2: Loi et ordonnance sur les communes, brochure d'information NMC

Désormais, la loi et l'ordonnance sur les communes sont également insérées dans ce chapitre.

### 2.3 Chapitre 3: Cadre comptable, classification par tâches du compte de fonctionnement et du compte des investissements

Le cadre comptable du compte administratif (classification par tâches) a été remplacé. Voici le détail des modifications:

Tâche	Libellé	Modifications
20	Jardins d'enfants	Pluriel
200	Jardins d'enfants	Pluriel
210	Degré primaire (1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>ème</sup> année scolaire)	Adjonction de la précision entre parenthèses
212	Degré secondaire (7 <sup>ème</sup> à 9 <sup>ème</sup> année scolaire, écoles générales et écoles secondaires)	Adjonction de la précision entre parenthèses
219	Tâches non ventilables des écoles publiques et des écoles de jour	Adjonction des écoles de jour
32	Médias	Au lieu de "mass média"
320	Médias	Au lieu de "mass média"
<b>391 - 399</b>	<b>libres pour d'autres tâches</b>	Nouveau
440	Maintien à domicile/soins à domicile	Au lieu de "soins ambulatoires aux malades"
444	<del>Soins ambulatoires / Aide familiale</del>	Suppression
500	<b>Agence AVS</b>	Au lieu de "caisse de compensation communale (AVS, AI, APG, AC)"
541	Garderies d'enfants et crèches, homes d'enfants, <b>orphelinats</b>	Adjonction des orphelinats
542-549	<del>libres pour subdiviser ces tâches (p. ex. garderies d'enfants et crèches, homes d'enfants, orphelinats)</del>	Suppression de la précision entre parenthèses
58	<b>Aide sociale</b>	Au lieu d'"assistance"
580	<b>Aide sociale</b>	Au lieu d'"assistance publique"
584	Frais de personnel admis à la <b>compensation</b> des charges ( <b>assistants sociaux</b> )	Au lieu de "répartition" et de "travailleurs"
585	Aide au <b>recouvrement</b> et <b>avance</b> des contributions d'entretien pour enfants	Au lieu d'"aide à l'encaissement et versement provisionnel"
587	<b>Compensation</b> des charges	Au lieu de "répartition"
589	<b>Autorités sociales</b> , secrétariat	Au lieu de secrétariat du service social
621	Places de stationnement	Au lieu de parkings

Tâche	Libellé	Modifications
70	<b>Alimentation</b> en eau	Au lieu d'"approvisionnement"
700	<b>Alimentation</b> en eau	Au lieu d'"approvisionnement"
71	<b>Assainissement</b>	Au lieu de "protection des eaux"
710	<b>Assainissement</b>	Au lieu de "réseau de canalisations pour eaux usées"
711	Station d'épuration <b>des eaux usées</b>	Adjonction de la mention "des eaux usées"
72	<b>Elimination</b> des déchets	Au lieu d'"enlèvement"
720	<b>Elimination</b> des déchets	Au lieu d'"enlèvement"
721	Usine d'incinération des ordures ménagères	Au lieu de "traitement des déchets"
76	<b>Protection</b> contre les avalanches	Au lieu de "lutte"
760	Protection contre les avalanches	Au lieu de "reboisement en haute montagne"
791	<b>Programmes</b> de développement	Au lieu de "concepts"
814	Entretien des ouvrages de <b>protection</b> et d'assainissement	Au lieu d'"ouvrages de défense"
900	Impôts <b>périodiques obligatoires</b>	Au lieu d'"impôts ordinaires"
901	Impôts <b>apériodiques obligatoires</b>	Au lieu d'"impôts ordinaires d'années antérieures"
<b>902</b>	<b>Taxes immobilières</b>	Nouveau
904	Impôts <b>et taxes facultatifs</b>	Au lieu d'"autres impôts"
92	Péréquation financière	Au lieu de "Fonds de la péréquation financière"
920	Péréquation financière	Au lieu de "Fonds de la péréquation financière"
93	Parts aux impôts et <b>taxes</b> cantonaux	Au lieu de "droits"
930	Parts aux impôts et <b>taxes</b> cantonaux	Au lieu de "droits"

## 2.4 Chapitre 4: Cadre comptable, classification par natures du compte de fonctionnement et du compte des investissements

Le cadre comptable de la classification par natures du compte de fonctionnement et du compte des investissements a été remplacé et fait désormais l'objet d'un seul chapitre (le compte des investissements figurait précédemment au chapitre 5). Voici le détail des modifications:

Nature	Libellé	Modifications
322	Dettes à moyen et à long terme	Au lieu de "dettes à moyen et long termes"
<b>34</b>	<b>Parts à des contributions sans affectation</b>	Nouveau
<b>341</b>	<b>Canton</b>	Nouveau
362	Communes, <del>syndicats de communes</del>	La mention des syndicats de communes est supprimée car le terme de commune vaut pour toutes les collectivités de droit communal
363	Etablissements <b>communaux</b>	Au lieu de "propres établissements (avec comptabilité séparée)"
364	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Au lieu de "sociétés d'économie mixte"
367	<b>Etranger</b> /organisations internationales	La mention "étranger" a été ajoutée
<b>371</b>	<b>Canton</b>	Nouveau
372	Communes, <del>syndicats de communes, sections de communes</del>	Cf. compte 362
373	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
374	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
391	<b>Intérêts</b> imputés	Au lieu d'"intérêts passifs imputés"
400	Impôts sur le revenu et sur la fortune, <del>sur le bénéfice et le capital</del>	Suppression de la mention "sur le bénéfice et le capital"
<b>401</b>	<b>Impôts sur le bénéfice et sur le capital</b>	Nouveau
423	<b>Immeubles</b> du patrimoine financier	Suppression de la mention "revenus des"
425	<b>Prêts</b> du patrimoine administratif	Suppression de la mention "intérêts des"
426	<b>Participations</b> permanentes du patrimoine administratif	Suppression de la mention "revenus des"
427	<b>Immeubles</b> du patrimoine administratif	Suppression de la mention "revenus des"

<b>Nature</b>	<b>Libellé</b>	<b>Modifications</b>
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de services	Pluriel
452	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
463	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
<b>473</b>	<b>Etablissements communaux</b>	Nouveau
<b>474</b>	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Nouveau
<b>475</b>	<b>Institutions privées</b>	Nouveau
<b>476</b>	<b>Personnes physiques</b>	Nouveau
491	<b>Intérêts</b> imputés	Au lieu d'"intérêts passifs imputés"
522	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
523	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
524	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
562	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
563	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
564	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
<b>571</b>	<b>Canton</b>	Nouveau
572	Communes, <del>syndicats de communes,</del> <del>sections de communes</del>	Cf. compte 362
573	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
574	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
622	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
623	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
624	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
642	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
643	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
644	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
662	Communes, <del>syndicats de communes</del>	Cf. compte 362
663	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
<b>672</b>	<b>Communes</b>	Nouveau
<b>673</b>	<b>Etablissements communaux</b>	Nouveau
<b>674</b>	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Nouveau
<b>675</b>	<b>Institutions privées</b>	Nouveau
<b>676</b>	<b>Personnes physiques</b>	Nouveau

## 2.5 Chapitre 5: Cadre comptable, bilan

Le cadre comptable du bilan a été remplacé et figure désormais au chapitre 5 (précédemment au chapitre 6). Voici le détail des modifications:

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Modifications</b>
1153	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
1154	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
1163	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363
1164	<b>Entreprises semi-publiques</b>	Cf. compte 364
2004	Subventions accordées	Nouveau dans ce tableau (mais figurait déjà dans les instructions pour la codification comptable)
<b>2012</b>	<b>Entreprises publiques indépendantes</b>	Nouveau
202	Dettes à moyen et à long terme	Au lieu de "dettes à moyen et long termes"
2029	Autres dettes à moyen et à long terme	Au lieu de "dettes à moyen et long termes"
2030	Etablissements <b>communaux</b>	Cf. compte 363

## 2.6 Chapitre 6: Consolidation

Dans l'ancien classeur NMC, ce chapitre contenait le cadre comptable du bilan. Il est désormais réservé aux documents en relation avec la consolidation, mais reste provisoirement vide, à moins que l'on souhaite y insérer la directive édictée en 1992 par l'ancienne Direction des affaires communales sur la consolidation des comptabilités séparées.

## 2.7 Chapitre 7: Instructions pour la codification comptable

Les instructions pour la codification comptable ont été remplacées. Des suppressions et des adjonctions ont été opérées, dont les plus importantes figurent dans le tableau ci-dessous. De plus, les instructions ont fait l'objet de nombreux changements d'ordre rédactionnel et terminologique.

Compte administratif classé par tâches

Tâche	Libellé	Principales modifications
011	Législatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> frais d'impression, compte annuel et budget; commission d'examen des résultats; organe de vérification des comptes.</li> </ul>
029	Administration générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> compte postal, taxes; cotisations annuelles, si elles ne sont pas ventilables entre les différentes tâches; frais d'administration facturés sur décomptes AVS, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 500 "agence AVS"; préposé à la sécurité, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 113 "police locale".</li> </ul>
030	Prestations pour pensionnés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> compensation du renchérissement.</li> </ul>
090	Bâtiments administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> concierge, si la ventilation entre d'autres tâches est impossible.</li> </ul>
113	Police locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> amendes, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 621 "places de stationnement"; préposé à la sécurité, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 029 "administration générale"; prestations en faveur de tiers.</li> </ul>
120	Justice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> frais judiciaires, si la ventilation entre d'autres tâches est impossible; tribunal du travail.</li> </ul>
140	Service de défense	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> restitutions, dédommagements de tiers.</li> </ul>
151	Instruction (défense nationale militaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> cantonnement de troupes, frais d'exploitation et entretien des installations.</li> </ul>
160	Protection civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> abris de la protection civile, contributions de remplacement, attributions au financement spécial; abris de la protection civile, contributions de remplacement, prélèvements sur le financement spécial; centre de compétences, contributions; Service sanitaire coordonné, subvention d'investissement pour les installations SSC.</li> </ul>
161	Autres tâches de la défense nationale civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> assurance pour les frais d'intervention.</li> </ul>
200	Jardins d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> écolages à charge et en faveur de la commune; subventions accordées à d'autres communes; subventions acquises d'autres communes; traitements du corps enseignant des jardins d'enfants, part communale à la compensation des charges; transport des élèves.</li> </ul>
210	Degré primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> écolages à charge et en faveur de la commune; logopédie; traitements du corps enseignant du degré primaire, part communale à la compensation des charges; transport des élèves.</li> </ul>
211	Classes de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tâche supprimée</b> (voir tâche 213).</li> </ul>



Tâche	Libellé	Principales modifications
212	Degré secondaire 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> écolages à charge et en faveur de la commune; subventions accordées à d'autres communes; subventions acquises d'autres communes; traitements du corps enseignant du degré secondaire, part communale à la compensation des charges; transport des élèves.</li> </ul>
215	Enseignement ménager	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tâche supprimée</b> (voir tâche 212).</li> </ul>
219	Tâches non ventilables des écoles publiques et des écoles de jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> écoles de jour; sport scolaire facultatif, pour autant qu'une ventilation entre les tâches 210 "degré primaire" et 212 "degré secondaire 1" soit impossible.</li> </ul>
220	Ecoles spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> contributions scolaires aux écoles spécialisées.</li> </ul>
300	Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> les bibliothèques scolaires séparées relèvent de la tâche correspondant au degré scolaire concerné, ou du compte 219 "tâches non ventilables des écoles publiques et des écoles de jour".</li> </ul>
309	Autres tâches culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> achats d'objets d'art; conférence culturelle régionale; jumelages, visites, réceptions, formation.</li> </ul>
320	Médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Internet.</li> </ul>
400	Hôpitaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> soins aux malades, institutions publiques et d'utilité publique.</li> </ul>
441	Soins ambulatoires / aide familiales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tâche supprimée</b> (voir tâche 440).</li> </ul>
450	Prophylaxie, lutte contre les maladies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> versement au fonds cantonal.</li> </ul>
470	Contrôle des denrées alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> contrôle du lait (précédemment sous la tâche 800); contrôle des viandes.</li> </ul>
520	Assurance-maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> avances de primes d'assurance-maladie à des particuliers en application de la loi sur l'assurance-maladie; compensation des charges dans le domaine de l'assurance-maladie, contribution; restitutions du canton pour les primes d'assurance-maladie avancées à des particuliers en application de la loi sur l'assurance-maladie.</li> </ul>
550	Invalidité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> associations d'aide en faveur des aveugles et malvoyants (précédemment sous la tâche 582); sourds-muets (précédemment sous la tâche 582).</li> </ul>
580	Aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> avances accordées aux chômeurs; prestations en faveur de tiers; restitution d'avances accordées aux chômeurs; restitutions de tiers.</li> </ul>
582	Autres institutions de prévoyance et d'aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> associations d'aide en faveur des aveugles et malvoyants (désormais sous la tâche 550); services sociaux régionaux (désormais sous la tâche 584); sourds-muets (désormais sous la tâche 550).</li> </ul>
584	Frais de personnel admis à la compensation des charges (assistants sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> services sociaux régionaux (précédemment sous la tâche 582).</li> </ul>
588	Aide aux chômeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> contributions de l'assurance chômage; programmes d'occupation.</li> </ul>
589	Autorités sociales, secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> services sociaux, frais non admis à la compensation des charges.</li> </ul>
591	Actions d'entraide à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> aide en cas de catastrophe; CICR, EPER, Helvetas et autres organisations reconnues, contributions; intempéries, subventions accordées; parrainages.</li> </ul>
620	Routes communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> corvées, revenus, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 904 "impôts et taxes facultatifs"; indemnité de rachat; subventions du canton pour l'entretien des routes et l'éclairage.</li> </ul>
621	Places de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> amendes d'ordre, stationnement, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 113 "police locale".</li> </ul>
690	Trafic, autres tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> abonnements généraux, contributions de tiers pour leur utilisation; compensation des charges dans le domaine des transports publics, part communale.</li> </ul>

Tâche	Libellé	Principales modifications
700	Alimentation en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Fonds pour l'alimentation en eau, subvention accordée au canton; installations d'extinction, émoluments uniques et périodiques; réseau d'hydrantes; subventions du canton; taxes de raccordement.</li> </ul>
710	Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> assainissement; Fonds pour l'assainissement, subvention accordée au canton; subventions du canton; taxes de raccordement d'eaux résiduaires; taxes périodiques annuelles.</li> </ul>
720	Elimination des déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> centre de ramassage; collecte des déchets spéciaux; dépouilles animales, report de la charge nette de la tâche 781 "enlèvement des dépouilles animales"; Fonds pour la gestion des déchets, subvention accordée au canton.</li> </ul>
740	Cimetières et crématoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> émoluments pour inhumation ou dépôt d'une urne.</li> </ul>
750	Aménagement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> protection des rives (précédemment sous la tâche 770); taxe des digues, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 904 "impôts et taxes facultatifs".</li> </ul>
770	Réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> protection des rives (désormais sous la tâche 750).</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> mesures de compensation écologique.</li> </ul>
781	Enlèvement des dépouilles animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Des opérations ne doivent être comptabilisées sous cette tâche que si des raisons organisationnelles l'exigent (centre de ramassage pour plusieurs communes). La charge nette doit alors être reportée sous la tâche 720 "élimination des déchets". Dans les autres cas, les charges et les revenus de l'enlèvement des dépouilles animales doivent être directement comptabilisés sous la tâche 720 "élimination des déchets".</li> </ul>
790	Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> plus-values résultant de l'aménagement du territoire au sens de la loi sur les constructions (art. 142).</li> </ul>
800	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> bovins, subventions à redistribuer; contributions aux propriétaires de bovins; contrôle du lait (désormais sous la tâche 470); élevage, subventions à redistribuer.</li> </ul>
810	Administration des forêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> mention "consulter également les directives de codification séparées applicables au compte forestier (sur papier vert)".</li> </ul>
830	Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> installations touristiques; taxe de séjour, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 904 "impôts et taxes facultatifs"; taxe pour la promotion du tourisme, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 904 "impôts et taxes facultatifs".</li> </ul>
861	Gaz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> achat de gaz à des tiers; émoluments de raccordement au réseau.</li> </ul>
900	Impôts périodiques obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> "(année fiscale courante)"; capital, impôts sur les gains en capital; impôts sur le bénéfice; impôts sur le rendement; impôts sur le revenu; impôts sur les gains en capital; impôts sur les gains de liquidation.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> Caisse de l'Etat, impôts des années précédentes; impôts à la source; impôts des sociétés holding; impôts sur la fortune des personnes physiques; impôts sur le bénéfice, personnes morales; impôts sur le capital des personnes morales; impôts sur le revenu des personnes physiques; imputation forfaitaire; partages d'impôts intercommunaux en faveur et à charge de la commune; provisions pour partages d'impôts (contre-écriture sur le compte 2040); remises d'impôt.</li> </ul>
901	Impôts apériodiques obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Impôts supplémentaires et amendes; impôts sur les gains immobiliers; impôts sur les gains de loterie; taxation spéciale.</li> </ul>
902	Taxes immobilières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> taxes immobilières.</li> </ul>
903	Dépréciation d'avoirs fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> correction de la valeur d'avoirs fiscaux en danger; impôts périodiques et apériodiques dépréciés, versement.</li> </ul>
904	Impôts et taxes facultatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> corvées, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 620 "routes communales"; taxes de séjour, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 830 "tourisme"; taxe des digues, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 750 "aménagement des eaux"; taxe pour la promotion du tourisme, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 830 "tourisme".</li> </ul>

Tâche	Libellé	Principales modifications
920	Péréquation financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Prestations compensatoires (charges pour la commune); prestations complémentaires (revenus pour la commune); versements selon la réglementation des cas spéciaux (charges pour la commune); versements selon la réglementation des cas spéciaux (revenus pour la commune).</li> </ul>
930	Parts aux impôts et taxes cantonaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> contribution d'assainissement versée au canton.</li> </ul>
940	Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> crédits de construction, intérêts et commission; contributions LIM pour les charges d'intérêts.</li> </ul>
941	Charges d'émission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> agio; courtage; disagio; émoluments d'entremise.</li> </ul>
942	Immeubles du patrimoine financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédaction plus succincte</b></li> <li>• <b>Adjonctions:</b> dépréciations en cas de pertes ou de moins-values (art. 81 OCo); imputations internes (charges de personnel, biens, services et marchandises); intérêts, imputations internes sur le capital investi; provisions pour l'entretien nécessaire à l'exploitation.</li> </ul>
943	Domaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> détails: voir tâche 942 "immeubles du patrimoine financier".</li> </ul>
990	Dépréciations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> compte de régularisation des débiteurs, du croire; du croire sur débiteurs, constitution et dissolution; gains comptables sur les placements du patrimoine financier (désormais sous la tâche 995).</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> comptes de régularisation "débiteurs", constitution et dissolution, pour autant que la comptabilisation ne doive pas avoir lieu sous d'autres tâches (dans le domaine des impôts: tâche 903 "dépréciation d'avoirs fiscaux"); dépréciations du patrimoine financier si une ventilation n'est pas possible; dépréciations des prêts et participations permanentes du patrimoine administratif en cas de pertes ou de moins-values.</li> </ul>
995	Charges et revenus neutres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> cautionnements, pour autant qu'une ventilation ne soit pas possible; charges et revenus non ventilables; donations sans destination déterminée; gains comptables sur les placements du patrimoine financier (sans les immeubles) (précédemment sous la tâche 990).</li> </ul>
999	Clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> compte de fonctionnement: excédent de charges; excédent de revenus.</li> </ul>

Compte de fonctionnement classé par natures

Nature	Libellé	Principales modifications
300	Autorités et commissions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rédaction plus succincte;</b> suppression de la mention "à ventiler dans les tâches concernées".</li> </ul>
302	Personnel enseignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> personnel enseignant, charges salariales.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> direction; indemnisations pour fonctions spéciales; sport scolaire.</li> </ul>
303	Assurances sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> allocations familiales, contributions de l'employeur.</li> </ul>
305	Assurance maladie et accidents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> assurance pour perte de gain en cas de maladie.</li> </ul>
307	Prestations aux retraités (rentes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> compensation du renchérissement.</li> </ul>
310	Fournitures de bureau, imprimés et moyens d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> informatique, fournitures; photocopies, matériel (précédemment sous la nature 313).</li> </ul>
311	Mobilier, machines, véhicules (achat de)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> habits (sous la nature 306);</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> compteurs (électricité, eau, gaz), achat; hydrantes, achat, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la nature 314 "prestations de tiers pour l'entretien des immeubles".</li> </ul>
313	Autres marchandises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> paroisses; photocopies, matériel (désormais sous la nature 310).</li> </ul>
314	Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> paroisses.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> entretien des hydrantes; entretien des immeubles; petits travaux d'agrandissement (non reportés au bilan); protection des rives.</li> </ul>
317	Dédommagements pour déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> crédits libres des commissions.</li> </ul>

Nature	Libellé	Principales modifications
318	Honoraires et prestations de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> affranchissement à forfait; lcha, impôt sur le chiffre d'affaires; indemnités facturées par le canton pour l'encaissement des impôts (désormais sous la nature 351); provision pour l'encaissement des impôts et les frais de fourniture de services du canton (désormais sous la nature 351).</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> TVA, décisions complémentaires; TVA, réduction de l'impôt préalable.</li> </ul>
321	Dettes à court terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> crédits de construction; dépôts.</li> </ul>
322	Dettes à moyen et à long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> agio; courtage; disagio; émoluments d'entremise; frais d'émission (non reportés au bilan); frais d'emprunt; hypothèques; reconnaissances de dettes.</li> </ul>
329	Autres intérêts passifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> escomptes déduits sur des factures de bois.</li> </ul>
330	Patrimoine financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> du croire sur débiteurs, constitution et dissolution.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> explications complémentaires.</li> </ul>
331	Patrimoine administratif - dépréciations harmonisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> explications complémentaires.</li> </ul>
332	Patrimoine administratif - dépréciations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> explications complémentaires. Prêts et participations permanentes du patrimoine administratif.</li> </ul>
34	Parts à des contributions sans affectation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> contributions versées à d'autres collectivités sans destination particulière; parts d'autres collectivités au revenu de certaines taxes.</li> </ul>
341	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> contribution d'assainissement.</li> </ul>
351	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> corps enseignant, part communale aux traitements payés par le canton.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> compensation des charges: part communale dans les domaines de l'aide sociale, des traitements du corps enseignant et des transports publics; indemnités facturées par le canton pour l'encaissement des impôts (précédemment sous la nature 318); provision pour l'encaissement des impôts et les frais de fourniture de services du canton (précédemment sous la nature 318).</li> </ul>
352	Communes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> passeports-vacances (désormais sous la nature 362).</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> écoles de musique; (école non obligatoire: nature 362); programmes d'occupation; syndicats de communes; transfert de tâches à d'autres collectivités.</li> </ul>
360	Confédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> CFF, parking, utilisation.</li> </ul>
361	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> AI, AVS, part communale à la contributions cantonale; contributions communales à la péréquation financière.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> compensation des charges, loi sur l'assurance-maladie (LAMal); compensation des charges, part communale dans le domaine de l'AVS/AI/PC; Fonds pour l'alimentation en eau, subvention; Fonds pour la gestion des déchets, subvention; Fonds pour l'assainissement, subvention; prestation compensatoire, réduction des disparités; prestation compensatoire, indemnité forfaitaire pour charges de centre urbain; programmes d'occupation; réglementation des cas spéciaux selon la LPFC, allègement maximal.</li> </ul>
362	Communes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> déchets, taxes de dépôt de déchets versées à des syndicats de communes.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> communes bourgeoises, corporations de digues, paroisses; passeports-vacances (précédemment sous la nature 352).</li> </ul>
364	Entreprises semi-publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> conférences culturelles régionales.</li> </ul>
365	Institutions privées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> associations sportives; assurance pour les frais d'intervention; homes pour personnes âgées, fondations; maintien à domicile; mesures de compensation écologique; organisations culturelles.</li> </ul>
366	Personnes physiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> aide sociale; avance des contributions d'entretien pour enfants; avance des primes d'assurance-maladie à des particuliers selon la LAMal; avances accordées aux chômeurs.</li> </ul>

Nature	Libellé	Principales modifications
367	Etranger/organisations internationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> aide au développement en général; aide en cas de catastrophe; CICR et autres organisations reconnues, contributions; développement, actions d'entraide, jumelage; intempéries, subventions accordées; parrainages.</li> </ul>
375	Institutions privées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Mesures de compensation écologique, transmission de la subvention cantonale aux partenaires contractuels.</li> </ul>
39	Imputations internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> selon l'article 94 OCo.</li> </ul>
400	Impôts sur le revenu et sur la fortune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Caisse de l'Etat, remises d'impôt des personnes physiques; impôts à la source; impôts des années précédentes; impôts supplémentaires et amendes; impôts sur la fortune des personnes physiques; impôts sur le revenu des personnes physiques; impôts sur les gains de loterie; imputation forfaitaire, personnes physiques; partages d'impôts intercommunaux en faveur et à charge de la commune, personnes physiques; provisions pour partages d'impôts, personnes physiques (contre-écriture sur le compte 2040); versements d'impôts périodiques dépréciés.</li> </ul>
401	Impôts sur le bénéfice et sur le capital	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> impôts des sociétés holding; impôts sur le bénéfice, personnes morales; impôts sur le bénéfice; impôts sur le capital des personnes morales; imputation forfaitaire, personnes morales; partages d'impôts intercommunaux en faveur et à charge de la commune, personnes morales; provisions pour partages d'impôts, personnes morales (contre-écriture sur le compte 2040); remises d'impôt des personnes morales.</li> </ul>
402	Taxes immobilières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> taxes immobilières.</li> </ul>
403	Impôts sur les gains de fortune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Impôts sur les gains immobiliers; taxation spéciale; versements d'impôts périodiques dépréciés.</li> </ul>
406	Impôts sur la propriété et sur la dépense	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> corvées, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 620 "routes communales"; taxes de séjour, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 830 "tourisme"; taxe des digues, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 750 "aménagement des eaux"; taxe pour la promotion du tourisme, si la comptabilisation n'est pas effectuée sous la tâche 830 "tourisme".</li> </ul>
436	Restitutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> explications complémentaires. Abonnements généraux, contributions de tiers pour leur utilisation.</li> </ul>
439	Autres dédommagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> plus-values résultant de l'aménagement au sens de la loi sur les constructions (art. 142).</li> </ul>
444	Prestations de la péréquation financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Dotation minimale; prestation complémentaire, indemnisation forfaitaire des charges de centre urbain; prestation complémentaire, réduction des disparités; prestation complémentaire pour quotité générale d'impôt élevée; réglementation des cas spéciaux selon la LPFC, supplément de charges maximal. Paroisses: prestations reçues au titre de la péréquation financière.</li> </ul>
451	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> aide sociale, restitutions dans le cadre de la compensation des charges; frais administratifs de l'agence AVS; impôts à la source, provision d'encaissement; office de l'état civil; provision perçue auprès des paroisses pour la tenue des registres; restitutions du canton pour les primes d'assurance-maladie avancées aux particuliers en application de la LAMal; taxation fiscale, provision du canton.</li> </ul>
452	Communes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> impôts, provisions facturées aux paroisses; passeports-vacances (désormais sous la nature 462).</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> écoles de musique; programmes d'occupation; tâches accomplies pour d'autres collectivités.</li> </ul>
461	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> asile; contributions LIM pour les charges d'intérêts; éclairage public; entretien des routes communales; frais de détention.</li> </ul>

Nature	Libellé	Principales modifications
462	Communes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> aide en cas de catastrophe reçue d'autres communes; écolages versés par des collectivités de droit public, école non obligatoire (école obligatoire: nature 452), lorsque l'organisme responsable est une autre commune ou un syndicat de communes; intempéries, subventions d'autres communes; parrainages d'autres communes; passeports-vacances (précédemment sous la nature 452); revenus de fonctionnement; ventes d'eau potable au syndicat de communes; ventes d'énergie au syndicat de communes.</li> </ul>
471	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le texte a été remplacé dans son ensemble par ce qui suit:</b> Mesures de compensation écologique, subvention cantonale à transmettre aux partenaires contractuels.</li> </ul>
49	Imputations internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> selon l'article 94 OCo.</li> </ul>

Compte des investissements classé par natures

Nature	Libellé	Principales modifications
500	Terrains non bâtis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> patrimoine administratif.</li> </ul>
501	Ouvrages de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives; équipement de détail, zone à planification obligatoire ZPO, prestation fournie à l'avance par la commune; installations d'assainissement; ouvrages de protection; protection contre les avalanches; réseau souterrain; télé-réseau.</li> </ul>
561	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> indemnité de rachat, cession d'une route communale au canton.</li> </ul>
562	Communes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Service sanitaire coordonné SSC, subventions d'investissement pour des installations.</li> </ul>
569	Autres subventions accordées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> jumelages; aide au développement.</li> </ul>
610	Subventions acquises de tiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> incendies, contributions acquises de tiers.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives, taxes de raccordement; assainissement, taxes de raccordement d'eau résiduaires; contributions uniques aux installations d'extinction; eau potable, taxe de raccordement au réseau; gaz, taxes de raccordement au réseau; réseau souterrain, taxes de raccordement; télé-réseau, taxes de raccordement.</li> </ul>
661	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Fonds pour la gestion des déchets; Fonds pour l'alimentation en eau; Fonds pour l'assainissement; indemnité de rachat, cession d'une route communale au canton.</li> </ul>

Bilan

Compte	Libellé	Principales modifications
10	Patrimoine financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> Le patrimoine financier doit produire un rendement...</li> </ul>
1013	Restitutions de collectivités publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> compensation des charges dans les domaines des traitements du corps enseignant, de l'aide sociale et de l'assurance-maladie; subventions pour l'éclairage public.</li> </ul>
1019	Autres avoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> impôt préalable à la TVA, subdivisé le cas échéant, par financement spécial, entre le compte de fonctionnement et le compte des investissements.</li> </ul>
1025	Approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> mention "(sans les stocks obligatoires)".</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> sacs-poubelle et vignettes pour appareils frigorifiques, conteneurs, déchets encombrants et sacs-poubelle.</li> </ul>
1029	Autres placements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> prestations fournies à l'avance par la commune pour l'équipement de détail des zones à planification obligatoire (ZPO).</li> </ul>
1140	Terrains non bâtis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> achat de terrains du patrimoine administratif; achat d'immeubles du patrimoine administratif.</li> </ul>
1141	Ouvrages de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives; installations d'assainissement; protection contre les avalanches; réseau souterrain; télé-réseau.</li> </ul>
1146	Mobilier, machines, véhicules	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> achat et remplacement de mobilier, machines et véhicules.</li> </ul>
1147	Approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> stocks obligatoires et stocks indispensables à l'accomplissement des tâches publiques.</li> </ul>

Compte	Libellé	Principales modifications
1153	Etablissements communaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> prêts et participations permanentes à des établissements communaux; capital de dotation.</li> </ul>
1161	Canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> indemnité de rachat, cession d'une route communale au canton.</li> </ul>
12	Financements spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> selon les articles 86 et 87 OCo.</li> </ul>
128	Avances aux financements spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> de la seconde partie selon les articles 86 et 88 OCo.</li> </ul>
1280	Avance aux financements spéciaux fondés sur le droit supérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> alimentation en eau; assainissement et STEP; élimination des déchets.</li> </ul>
1281	Avances aux financements spéciaux fondés sur un règlement communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives; chauffage à distance; gaz, réseau; immeubles du patrimoine financier (FS MVE); plus-values résultant de l'aménagement du territoire; réseau souterrain; service de l'électricité; télé-réseau.</li> </ul>
2000	Créanciers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> partages d'impôts, parts des communes revendiquant un partage.</li> </ul>
2001	Dépôts de tiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> sauf convention contraire.</li> </ul>
2009	Autres engagements courants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Suppressions:</b> différences de caisse.</li> <li>• <b>Adjonctions:</b> TVA subdivisée le cas échéant, par financement spécial, entre le compte de fonctionnement et le compte des investissements.</li> </ul>
2012	Entreprises publiques indépendantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives et télé-réseau; home pour personnes âgées; service de l'électricité; services industriels.</li> </ul>
2021	Emprunts garantis par reconnaissance de dette	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> assurances; banques; institutions de prévoyance en faveur du personnel; particuliers; prêts au sens de la LIM.</li> </ul>
2049	Comptes correctifs d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> recommandation d'évaluer les débiteurs douteux de cas en cas (régularisation de créances connues avec précision).</li> </ul>
22	Financements spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> selon les articles 86 et 87 OCo.</li> </ul>
228	Engagements envers les financements spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle formulation</b> de la seconde partie selon l'article 86 OCo.</li> </ul>
2280	Financements spéciaux fondés sur le droit supérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> alimentation en eau; assainissement et STEP; contributions de remplacement pour abris; élimination des déchets; fonds d'anticipations et fonds d'exploitation, sylviculture; taxe d'exemption des services de défense. Les financements spéciaux "alimentation en eau" et "assainissement" doivent être inscrits au bilan comme suit: Financement spécial "alimentation en eau, équilibre de la tâche" Financement spécial "alimentation en eau, maintien de la valeur" Financement spécial "assainissement, équilibre de la tâche" Financement spécial "assainissement, maintien de la valeur"</li> </ul>
2281	Financements spéciaux fondés sur un règlement communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Adjonctions:</b> antennes collectives; chauffage à distance; gaz, réseau; immeubles du patrimoine financier (FS MVE); impôts sur les billets; obligation d'aménager des places de stationnement, taxes de remplacement; plus-values résultant de l'aménagement du territoire; réseau souterrain; service de l'électricité; télé-réseau.</li> </ul>
	Annexe du compte annuel (complément au bilan)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelle rubrique</b></li> </ul>

## 2.8 Chapitre 8: Mots-clés

La liste des mots-clés a été adaptée et complétée.

## 2.9 Chapitre 9: Modèle de compte selon le type de collectivité (communes bourgeoises et paroisses)

Un modèle de compte a désormais été élaboré pour les communes bourgeoises et pour les paroisses.

## 2.10 Chapitre 10: Modèle de compte pour une commune municipale

Le modèle de compte destiné aux communes municipales a été entièrement remanié.

## 2.11 Chapitre 11: Exemples de comptabilisation

Le recueil des modèles a été entièrement remanié (tant sur le plan formel que sur le plan matériel) et étoffé. L'ordre des exemples subit des changements. Par ailleurs, certains exemples devenus caducs ont été supprimés, alors que d'autres ont été ajoutés et viennent ainsi compléter les considérations qui figurent dans le Guide des finances communales.

Les exemples commencent en règle générale par une remarque (définition, base légale, renvoi aux explications du Guide des finances communales, etc.); cette rubrique est suivie par la description de l'opération à comptabiliser, les inscriptions au journal et les inscriptions dans les schémas en forme de T.

Dans la mesure du possible, les exemples se réfèrent directement au modèle de compte, qui reprend les mêmes chiffres ( AFV 1/2.10).

### **Exemples de comptabilisation entièrement nouveaux:**

- Calendrier annuel des travaux (page 11/1)
- Traitement des différences de caisse (page 11/5)
- Débiteurs; montants dus et évaluation (page 11/6)
- Comptabilisation des titres (obligations et actions) (page 11/8)
- Registre des titres (page 11/9)
- Dépenses et recettes d'investissement; clôture du compte des investissements (page 11/10)
- Clôture du compte des investissements en cas d'excédent de recettes (page 11/11)
- Immeubles du patrimoine financier; rénovation (page 11/14)
- Immeubles du patrimoine financier; nouvelle évaluation (page 11/15)
- Immeubles du patrimoine financier; calcul du rendement (page 11/17)
- Modèle de règlement d'un financement spécial destiné au "maintien de la valeur des immeubles du patrimoine financier" (FS MVE) (page 11/18)
- Registre des immeubles (page 11/19)
- Régularisations; actifs et passifs transitoires (page 11/26)
- Provisions (page 11/28)
- Fortune nette (page 11/29)
- Découvert du bilan (page 11/30)
- Financement spécial "antennes collectives et télé-réseau" (page 11/32)
- Financement spécial "assainissement"; installations des syndicats de communes (page 11/34)
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (page 11/35)
- Comptabilisation de la péréquation financière et de la compensation des charges (page 11/37)

### **Exemples de comptabilisation qui n'ont pas été repris:**

- Partages d'impôts intercommunaux (page 11/7)  
Figure désormais dans l'exemple "Impôts communaux (comptabilisation)" (page 11/36).
- Imputations internes: exemple d'une pièce justificative (page 11/15)  
Ne s'est pas imposé dans la pratique.



- Financement spécial: Approvisionnement en eau; excédent de charges débité sur Avance au financement spécial (page 11/20)
- Financement spécial: Protection des eaux; excédent de charges et comptabilisation de l'investissement (page 11/21)
- Attributions au fonds de réserve forestier (page 11/22)  
La base légale applicable a été abrogée.
- Entreprise communale avec comptabilité séparée; ici, l'exemple des abattoirs (pages 11/23 à 11/25)  
Les règles concernant la consolidation sont en cours de révision.
- Mise en œuvre de la réduction des primes d'assurance-maladie (pages 11/40 à 11/41)  
Devient caduc avec l'entrée en vigueur de la LPFC.
- Financement de programmes d'occupation par les communes (page 11/46).

### Exemples de comptabilisation largement remaniés:

- Immeubles du patrimoine financier; rénovation (page 11/14)  
Couverture de la partie des dépenses destinée au maintien de la valeur par le financement spécial ad hoc.
- Immeubles du patrimoine financier; nouvelle évaluation (page 11/15)  
Correction immédiate d'une surévaluation (appréciation de cas en cas, et non globale).  
Interdiction d'une réévaluation générale des immeubles du patrimoine financier (jusqu'au prix de revient) dans le but d'affecter le gain comptable ainsi réalisé à la dépréciation du découvert du bilan.
- Immeubles du patrimoine financier; calcul du rendement (page 11/17)  
Nouvelle formule de calcul du rendement net.
- Modèle de règlement d'un financement spécial destiné au "maintien de la valeur des immeubles du patrimoine financier" (FS MVE) (page 11/18)
- Vente d'immeubles du patrimoine financier (page 11/20)  
Vente d'immeubles du patrimoine administratif (page 11/21)  
Comptabilisation du produit de la vente dans le compte des investissements (par analogie avec l'achat).
- Vente d'immeubles du patrimoine administratif (page 11/21)  
Report d'immeubles du patrimoine financier au patrimoine administratif (page 11/22)  
Report d'immeubles du patrimoine administratif au patrimoine financier (page 11/23)  
Le report est directement comptabilisé dans le compte des investissements.
- Dépréciations du patrimoine administratif; clôture du CI et comptabilisation à la fin de l'exercice (page 11/24)  
Nouvelle présentation du tableau des dépréciations compte tenu de la dépréciation de la valeur de remplacement dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement.
- Dépréciations du patrimoine administratif; calcul pour le budget (page 11/25)  
Nouveau mode de calcul compte tenu de la dépréciation de la valeur de remplacement dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement.
- Découvert du bilan (page 11/30)  
Ecritures de clôture en cas d'excédent de revenus du compte de fonctionnement.
- Financement spécial "contributions de remplacement pour abris" (page 11/31)  
Comptabilisation du prélèvement sur le financement spécial directement sous la tâche concernée (160).  
Utilisation du produit du prélèvement sur le financement spécial pour des dépréciations complémentaires. Le prélèvement sur le financement spécial n'a aucune influence sur les dépréciations harmonisées l'année au cours de laquelle il intervient (mais il en a une les années suivantes en raison de la diminution de la valeur comptable qui résulte des dépréciations complémentaires effectuées précédemment).
- Financement spécial "antennes collectives et télé-réseau" (page 11/32)  
Présentation des écritures de clôture pour cinq variantes de résultats.
- Impôts communaux (comptabilisation) (page 11/36)  
Nouveau plan comptable (modifications intervenues dans les tâches et dans les natures).  
Désormais, une seule variante de comptabilisation est admise.

- Indicateurs financiers (page 11/40)  
Nouvelles formules de calcul de l'autofinancement, des revenus et de la charge financière.
- Registre de la qualité de membre d'associations et de sociétés et des participations permanentes (page 11/42)  
Le registre doit être complété par la mention des relations entretenues avec d'autres communes ainsi que des participations à des sociétés anonymes et à d'autres institutions de droit privé, et par l'indication des tâches accomplies par des tiers au sein de la commune.

## 2.12 Chapitre 12: Liste des modifications et des compléments, documents divers

Les anciens compléments ont été traités et intégrés dans l'annexe pour l'administration des finances. Désormais, le présent chapitre contient une liste des modifications apportées par l'édition 2001.

